

1. UNE VOLONTE D'AGIR

Ce diagnostic de la Ville de Saint Jean de la Ruelle au regard du développement durable ne se veut nullement un audit exhaustif; encore moins un jugement, pointant du doigt d'éventuelles lacunes et de supposées « bonnes pratiques ».

Ce document cherche, en revanche, à dessiner les grands enjeux qui se dessinent, avant que la Ville n'engage véritablement son Agenda 21.

Pour cela, nous espérons que ce document :

- présente un tableau relativement précis et global des problèmes rencontrés sur le territoire ; et qu'il puisse, dès lors, constituer un outil pour les services, les acteurs et les habitants;
- énumère un certain nombre de principes, permettant d'orienter l'action de la Ville – au regard du développement durable;
- dessine, autant que possible, les grands enjeux du développement durable pour le territoire et ses acteurs, en insistant, si nécessaire, sur l'interdépendance qui se crée entre ces différents enjeux;
- définisse un certain nombre d'atouts ou d'axes de progression, qui peuvent constituer autant de sujets de réflexion, dans une démarche d'amélioration continue;
- propose d'emblée, pour chacune des problématiques rencontrées, quelques éléments de stratégie et des esquisses de pistes d'action;
- et ceci tout en laissant ouvert le champ des possibles, afin que les différents acteurs – à commencer par les citoyens – puissent s'appuyer sur ce document pour élaborer de façon totalement participative un programme d'action efficace, réaliste et néanmoins ambitieux.

A bien des égards, les remarques que nous formulons recourent les observations de la Ville. Les entretiens que nous avons conduits l'indiquent clairement : les problématiques territoriales de développement durable sont déjà repérées, souvent avec pertinence. Du reste, la plupart des actions engagées vont dans le sens du développement durable.

Bien sûr, certaines actions ou certaines pratiques sont perfectibles. Elles pourraient notamment s'accompagner d'une démarche de résultat, d'un suivi régulier, et d'une évaluation des moyens mis en place ou des résultats obtenus.

Quoiqu'il en soit, les enjeux semblent clairement perçus. Dès lors, la détermination des axes d'action du territoire au regard du développement durable peut s'amorcer dans un cadre global.

2. UNE PREMIERE ETAPE

Ce présent document constitue un diagnostic de la Ville et du territoire, au regard du développement durable. Il a pour but de servir de base à la réflexion engagée par les élus, les services et les habitants, dans le cadre de l'Agenda 21. Il a été corrigé, amélioré, enrichi par eux, sur le fond comme sur la forme, afin de devenir un diagnostic partagé. Il a permis de distinguer les grands enjeux auxquels cet Agenda 21 doit répondre; enjeux qui structureront par la suite le programme d'actions de la Ville.

Pour être plus pédagogique et plus clair, ce diagnostic est relativement « descriptif ». Cela le rend sans doute plus « indigeste », mais il nous a paru essentiel que chacun puisse disposer d'un maximum de données, avant d'engager un travail programmatique commun.

Nous espérons néanmoins que la présentation, structurée par thématique et par domaines d'actions de la Ville, rende plus facilement lisible ce document.

Que l'on veuille bien nous excuser, par ailleurs, d'avoir pris la liberté d'ajouter quelques pistes d'actions qui nous ont paru intéressantes. Ce ne sont que des suggestions, qui ne visent qu'à nourrir le débat qui s'engage.

3. UNE INDISPENSABLE TRANSVERSALITE

Entre l'environnement et l'homme, entre la nécessité de préserver ce qui est menacé, et de développer néanmoins ce qui doit l'être, dans une démarche de développement durable, chaque territoire doit affronter des dilemmes, voire des contradictions. Chaque Ville doit faire des choix qui répondent autant aux spécificités qui sont les siennes, qu'à des choix politiques.

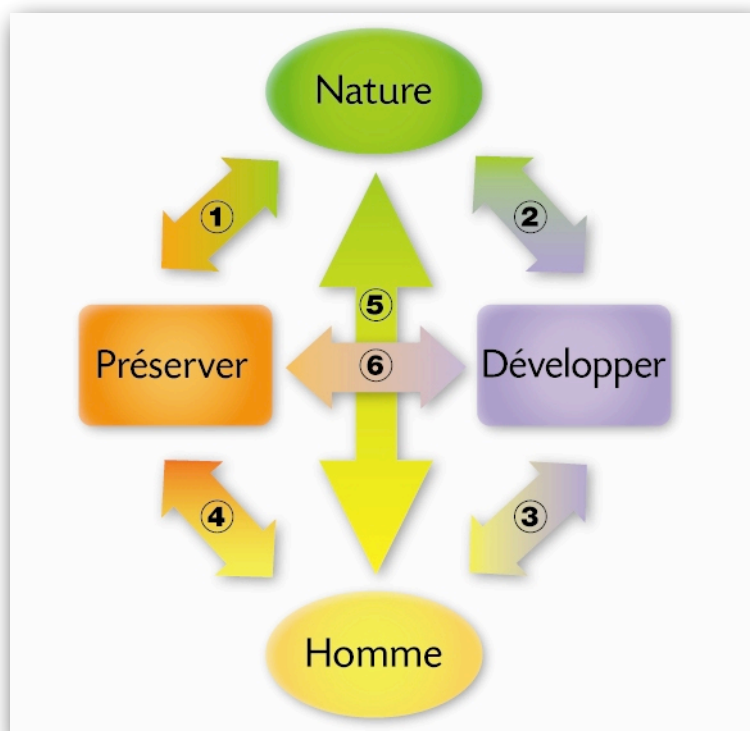
Mais quels qu'ils soient, ces choix doivent s'inscrire dans une vision globale, et non se limiter à des domaines d'action fonctionnels, strictement isolés les uns des autres selon des logiques techniques ou administratives.

Les enjeux à définir renvoient donc à des actions qui ne peuvent être que transversales, et, pour être cohérents, impactent forcément plusieurs de ces logiques fonctionnelles.

SCHEMA GENERAL DES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le concept de développement durable constitue, aujourd'hui, une démarche nouvelle pour dépasser les contradictions réelles qui se nouent entre nos modèles économiques, le respect de l'environnement et l'amélioration de nos rapports sociaux.

Entre le respect de la Nature, et les aspirations de l'Homme ; entre la volonté de préserver tout autant le lien social que les espaces naturels, et la nécessité de développer des solutions d'avenir s'entrecroisent tous les enjeux – et parfois tous les dilemmes – d'un territoire comme celui de Saint Jean de la Ruelle, au regard du développement durable.



1. ENJEU – RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Axes : préservation des espaces naturels, de la biodiversité, extension et gestion environnementale des espaces verts, assainissement, gestion de l'eau, protection de l'environnement et du cadre de vie, gestion des déchets...

2. ENJEU – DEVELOPPER L'IDEE DE NATURE

Axes : sensibilisation des habitants à l'environnement, tourisme vert, attractivité du territoire, valorisation des espaces naturels, actions en faveur du bio, Plan carbone...

3. ENJEU – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'HOMME

Axes : développement économique, soutien à la création d'entreprise, à l'éducation et à la recherche, formation, tourisme vert, attractivité du territoire, politique de la Ville, accession à la citoyenneté...

4. ENJEU – AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT PLUS HUMAIN ET PLUS SOLIDAIRE

Axes : accessibilité, insertion, cohésion sociale, logement social, accueil des gens du voyage, troisième âge, politique de la famille, politique de santé, gestion des risques...

5. ENJEU – DEFINIR UNE POLITIQUE RESPECTANT TOUT A LA FOIS LA NATURE ET L'HOMME

Axes : combiner développement économique et préservation des espaces naturels, densifier l'espace urbain, réduire les transports automobiles, développer les modes de déplacement alternatifs, favoriser la collecte sélective, sensibiliser aux risques naturels...

6. ENJEU – CONCILIER UNE POLITIQUE RESPECTUEUSE DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT, ET LA NECESSITE D'UN DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Axes : aménagements, Haute Qualité Environnementale, développement de la participation, valorisation du patrimoine, soutien à la maîtrise de l'énergie, développement de nouvelles technologies moins impactantes pour l'environnement, communautés et villes éco-acteurs...

4. QUELQUES ENJEUX REMARQUABLES

Le travail de partage du pré-diagnostic, réalisé au sein du Forum 21, a permis de définir les grands enjeux du territoire. Les voici, du moins rapidement présentés, dans un ordre qui ne relève nullement d'une hiérarchisation :

➤ **Développer une cohésion territoriale globale**

Actions : Recréer des liaisons entre les quartiers, consolider les pôles existants, notamment le centre-ville, redynamiser le commerce de proximité, ouvrir la ville vers la Loire, faciliter les franchissements, accompagner le développement de Cléo...

➤ **Réduire l'empreinte écologique du bâti**

Actions : agir sur les consommations énergétiques du patrimoine municipal, sensibiliser les propriétaires et les copropriétés afin de favoriser un habitat HQE et le développement des équipements « écologiques » (voire subventionner sous critères)...

➤ **Poursuivre la valorisation de la Nature en ville**

Actions : Préserver les espaces de Nature ouverts à tous, en les inscrivant dans des continuités écologiques, étendre aux propriétaires privés l'approche environnementale des espaces verts, renforcer la dimension de proximité de ces espaces en favorisant leur valorisation dans les quartiers et en facilitant la liaison entre eux...

➤ **Gérer l'eau comme une ressource rare**

Actions : mener une campagne incitative en faveur de la réduction des consommations privées et publiques (soutien à la récupération des eaux de pluies, sensibilisation sur les économies réalisables, notamment auprès des propriétaires d'espaces verts et des utilisateurs sportifs...)

➤ **Réduire les inégalités sociales**

Actions : réduire la dépendance des habitants aux aides sociales en favorisant l'accès des demandeurs d'emploi à la formation, en développant des actions d'insertion, évaluer l'impact des actions d'insertion (chantier...), intensifier l'accompagnement scolaire des enfants et de leur famille, favoriser l'emploi des personnes handicapées...

➤ **Favoriser le lien social et l'émergence d'une conscience collective**

Actions : ouvrir des espaces physiques et virtuels favorisant le lien social et l'intergénéralité, développer les actions de sensibilisation au développement durable, solliciter la population en amont des projets municipaux, donner une identité propre au centre-ville ...

➤ **Rendre la Ville plus attractive**

Actions : développer la qualité de l'habitat social (intégration de critères environnementaux) afin de valoriser la politique de solidarité de Saint Jean de la Ruelle, reconquérir l'axe ligérien, promouvoir les pratiques de la ville en matière de gestion des espaces verts, conserver des espaces préservés de l'urbanisation...

5. UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Le développement durable n'est pas une démarche « d'experts », limitée aux acteurs traditionnels, institutionnels et politiques. Il doit être au contraire l'affaire de tous. En cela, il rejoint nos principes républicains et les valeurs fondamentales de la démocratie.

La démarche engagée par la Ville est, en ce sens, parfaitement exemplaire : elle prévoit tout à la fois un partage du diagnostic et une élaboration participative du plan d'actions.

Loin de se limiter à un exercice administratif sans portée, cet Agenda 21 s'inscrit donc pleinement dans une démarche de développement durable efficace, permettant de répondre aux enjeux mentionnés.

Dans ce cadre, il constituera alors, pour tout un territoire, un véritable engagement collectif de « vivre ensemble », une dynamique transversale inscrite dans la modernité, et l'incarnation d'une volonté mise au service de l'Homme et de la Planète.